

A ET ASSOCIES CONSEILS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 86 720 euros
Siège social : 1435, Route des Milles,
13090 AIX-EN-PROVENCE
R.C.S. d'AIX-EN-PROVENCE : B 412 010 969

DECISION UNANIME DES ASSOCIES DU 1^{ER} JUILLET 2011

LES SOUSSIGNEES

* La SARL « LA FINANCIERE DE L'ARBOIS », représentée par son Cogérant Monsieur GUILLEMIN Rodolphe, propriétaire de cinq cent quarante et une parts sociales, numérotées de 1 à 499 et de 501 à 542,
Ci : 541 parts.

* La SC « MARYGOT », représentée par son Cogérant Monsieur GUILLEMIN Rodolphe, propriétaire d'une part sociale, numérotée 500,
Ci : 1 part.

Seuls associés de la Société « A ET ASSOCIES CONSEILS », Société à Responsabilité Limitée, au capital de quatre-vingt six mille sept cent vingt euros (86 720 €), dont le siège social se situe 1435, Route des Milles, 13090 AIX-EN-PROVENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro B 412 010 969,

APRES AVOIR PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

Aux termes d'un courrier en date du 1^{er} mars 2011, Monsieur TEYSSIER Grégory a informé la Société « A ET ASSOCIES CONSEILS » de son intention de démissionner de ces fonctions de cogérant, en raison de sa nomination en qualité de Directeur Général de la S.A.S. « FINANCIERE DE L'ARC », sous réserve de l'agrément de cette Société par l'Autorité des Marchés Financiers.

**ONT PRIS, A L'UNANIMITE, LA DECISION SUIVANTE PORTANT SUR LA DEMISSION DE
MONSIEUR TEYSSIER GREGORY DE SES FONCTIONS DE COGERANT**

DECISION UNIQUE

La collectivité des associés prend acte, à l'unanimité, de la démission de Monsieur TEYSSIER Grégory de ses fonctions de cogérant de la Société à compter du 1^{er} juillet 2011.

A cette fin, elle confère, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.



Le présent acte, qui constate la décision unanime des associés en date du 1^{er} juillet 2011, sera mentionné sur le registre des délibérations de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis à la Gérance qui le reconnaît.

Fait à AIX-EN-PROVENCE

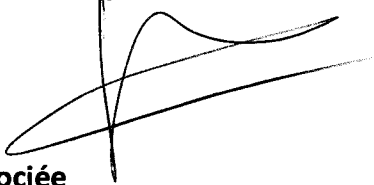
Le 1^{er} juillet 2011

En quatre exemplaires originaux

L'Associée

La SARL « LA FINANCIERE DE L'ARBOIS »

Représentée par Monsieur GUILLEMIN Rodolphe

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal stroke and a small upward flick.

L'Associée

La SC « MARYGOT »

Représentée par Monsieur GUILLEMIN Rodolphe

A handwritten signature in black ink, similar to the one above, featuring a large 'G' and a long horizontal stroke.